

St- ANDRÉ des EAUX

BULLETIN MUNICIPAL

N° 4

JUILLET 1985



LES CYGNES SUR LE PLAN D'EAU

Photo : Eugène NOGUES, Février 1985

LE MOT DU MAIRE

Bien que ce 4ème numéro de notre bulletin municipal parait quelques mois après le renouvellement du Conseil Général de mars dernier, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez à nouveau accordée et cela par une très large majorité dans notre commune.

Aussi je vais m'efforcer de poursuivre le travail et les actions engagées avec la même ligne de conduite en ayant à coeur d'accomplir la tâche qui m'est confiée avec le même dévouement, le même esprit, que ce soit pour la commune, pour le canton, ou pour le Département.

Les actions engagées prennent forme, les travaux d'aménagement d'une cuisine et d'une salle de restaurant dans le préau entrepris par la commune depuis le début de l'année sont terminés et une accueillante salle de restaurant a été ouverte au public samedi 13 Juillet. D'autres travaux ont été réalisés, en quelques semaines dans le logement près de la mairie où trois pièces sont installées confortablement.

Dans le cadre du Syndicat Intercommunal à vocation touristique les travaux d'aménagement du plan d'eau sont bien engagés et les équipements seront dans quelques jours ouvert au public.

Je souhaite vivement que les habitants de la commune puissent visiter ou en profiter, car l'objectif de tels équipements publics est de donner à tous sans distinction, les mêmes possibilités d'en bénéficier s'ils le souhaitent pour goûter aux moments agréables de la vie.

Ces aménagements sont aussi je l'espère de nature à faire découvrir et apprécier notre région par les nombreux touristes qui passent en Bretagne, l'activité touristique est celle qui doit se développer le plus dans les années à venir aussi nous devons tout mettre en oeuvre pour espérer en bénéficier.

C'est en tout cas l'objectif qui nous anime en accomplissant ces réalisations de manière progressive et prudente chaque année, nous assureront pour l'avenir le maintien et sans doute la création d'activités nouvelles.

L'exemple nous en a été donné le week-end du 14 Juillet par l'ouverture du restaurant-snack de Brigitte ROLLAND et la crêperie du Presbytère de M. et Mme MOUSQUEY, cela est très significatif car un tel événement est très rare actuellement surtout dans une commune de 220 habitants.

En conclusion de mon propos je voudrais faire état de ce qui a été à mes yeux l'événement de l'hiver pour notre commune.

La vague de froid rigoureuse que nous avons subit nous à providentiellement amené, deux cygnes merveilleux, sur le plan d'eau pour quelques semaines seulement. Hélas!

Ces oiseaux migrants venus des pays de l'Est peut-être même de Sibérie, ont fait l'admiration de tous.

J'ai été frappé par la manière spontanée que les habitants de la commune, enfants et adultes s'étaient attachés à les protéger et les nourrir en espérant les adoptés.

Ce sentiment puisse-t-il s'exprimer de la même manière à l'égard des humains qui sont issus de d'autres pays ou d'autres latitudes. C'est en tous cas le souhait que je forme à une époque où beaucoup sont épris d'un sentiment d'égoïsme d'intolérance et de rejet systématique envers ceux qui leurs sont étrangers ou différents.

Le Maire,

R. NOGUES

DESTRUCTION DE NIDS D'INSECTES

La Commission Administrative du Service Départemental d'incendie a décidé de demander une participation financière forfaitaire pour toutes les destructions de nids d'insectes, sur la base de deux vacations de caporal, soit en 1985 : 70 Francs

Cette décision est motivée par le souci de limiter le recours aux sapeurs-pompiers, et justifiée par le fait qu'il ne s'agit pas d'une opération de secours, mais d'une mesure de prévention, susceptible d'être effectuée par d'autres personnes que les sapeurs-pompiers (éventuellement des employés communaux).

Les interventions effectuées sur la voie publique ou dans les lieux publics non commerciaux seront effectuées gratuitement à la demande de la Mairie. Les interventions effectuées chez les particuliers, le Maire n'ayant plus, comme par le passé, à se porter garant de leur opportunité.

CARTES GRISES

PRINCIPES FONDAMENTAUX: Ils sont au nombre de trois

- 1 - Concernant la valeur juridique de la carte grise: celle-ci constitue un titre de circulation et ne peut en aucun cas être considérée comme titre de propriété
- 2 - Concernant la règle de l'unicité de nom sur la carte grise : un véhicule ne peut donc être immatriculé au nom de deux ou de plusieurs personnes; la possibilité d'immatriculer un véhicule au nom de "Monsieur et/ou Madame est supprimée.
- 3 - Concernant la notion de domicile : les véhicules doivent être immatriculés à la Préfecture ou le propriétaire ou le locataire a son domicile principal

NOUVEAUX TAUX

Le Conseil Régional de Bretagne a fixé les nouveaux taux des taxes sur les permis de conduire et sur les cartes grises. Ces nouvelles taxes sont entrées en vigueur le 4 Mars 1985

1 - CARTES GRISES

1°- Droits proportionnels

- Véhicules dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.....79,00^F par CV
- Véhicules utilitaires dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes..... 39,50^F par CV
- Tracteur routiers39,50^F par CV
- Véhicules de transport en commun :
 - Jusqu'à 26 Places assises 79,00^F par CV
 - de plus de 26 Places assises 39,00^F par CV
- Motocyclettes 39,50^F par CV

Cette taxe est réduite de moitié pour les véhicules de plus de 10ans

2°- Droits fixes :

- Vélocycleurs.....39,50^F
- Véhicules agricoles: 118,50^F
- Caravanes, remorques et semi-remorques..... 118,50^F
- Duplicata et changement de caractéristiques:
 - Vélocycleurs..... 19,75^F
 - Autres Véhicules, duplicata de carte grise 79,00^F
- Changement de domicile Gratuit
- Modification consécutive à un changement d'état matrimonial..... Gratuit

Par ailleurs, il est rappelé que la taxe parafiscale à partir de 3 T 501 est applicable depuis le 1er Janvier 1983.

- moins de 6 tonnes..... 200,00^F
- de 6 tonnes et inférieur à 11 Tonnes 300,00^F
- égal ou supérieur à 11 tonnes..... 450,00^F
- autocars..... 300,00^F

2 - PERMIS DE CONDUIRE

- Original ou duplicata..... 260,00^F

ORDURES MENAGERES

INCINERATION DES ORDURES MENAGERES

Somme à récupérer auprès des communes pour l'année 1985
28 Francs par habitants pour le canton d'EVAN qui comprend
6 044 Habitants soit $28 \times 6\ 044 = 169\ 232$ Francs

Commune d'EVAN	28 x 1 616 = 45 248
Commune des CHAMPS GERAUX	28 X 961 = 26 908
Commune de PLOUASNE	28 X 1 573 = 44 044
COMMUNE DE SAINT-JUVAT	28 X 664 = 18 592
Commune de SAINT-JUDOCE	28 X 420 = 11 760
Commune de LE QUIOU	28 X 313 = 8 764
Commune de TREFUMEL	28 X 278 = 7 784
Commune de SAINT ANDRE DES EAUX	28 X 219 = 6 132

FRAIS DE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES & DINAN

Etablis sur la base de 20 heures par mois, soit pour 1985:
240 heures à 215 Francs = 51 600 Francs
soit par habitant pour une population du canton de 6 044 h
 $51\ 600 : 6\ 044 = 8,53739$ arrondi à 8,538

Commune d'EVAN	8,538 X 1 616 = 13 797
Commune de PLOUASNE	8,538 X 1 573 = 13 430
Commune des CHAMPS GERAUX	8,538 X 961 = 8 205
Commune de SAINT-JUVAT	8,538 X 664 = 5 669
Commune de le QUIOU	8,538 X 313 = 2 672
Commune de SAINT-JUDOCE	8,538 X 420 = 3 585
Commune de TREFUMEL	8,538 X 278 = 2 373
Commune de SAINT ANDRE DES EAUX	8,538 X 219 = 1 869

Si certaines personnes considèrent que l'impôt sur les ménages est élevé, vous constaterez la lourde charge des ordures ménagères. Aussi nous invitons tous les habitants à faire un effort pour réduire, tant faire ce peu, le volume des ordures ramassées.

Le S.I.V.O.M. vient de décider d'acheter 25 containers qui seront mis en place sous peu pour la collecte sélective du verre, nous vous invitons d'ores et déjà à mettre de côté les verres et bouteilles que vous possédez afin de réduire le poids des ordures, à incinérer

FETE COMMUNALE DIMANCHE 4 AOUT

Cette année le marathon rassemblera une centaine de participants si l'on en juge par les inscriptions recues une quinzaine de jours avant le départ de la 5ème édition. plus que le nombre, ce sera sans doute la qualité des marathonniens qui fera à coup sûr descendre le record absolu de 2 h 28' 39". Roger Julien de ST MALO nous a déjà fait parvenir sa fiche d'inscription et espère réaliser le temps de 2 h 28 mn. Il faudra donc compter sur l'ex-champion de Bretagne qui fût consacré à ST ANDRE en 1983, lors de sa première participation à un marathon. Il faudra donc compter sur lui cette année mais il ne sera sans doute pas le seul.

Le concours de pêche sera reporté à une date ultérieure, en vue d'un concours plus important et différemment structuré.

Les stands de tir à la carabine, de pallets et de quilles, seront une fois de plus d'un précieux concours pour la fête. Les spectateurs pourront se désaltérer aux buvettes et déguster les galettes et saucisses pendant et après la course cycliste.

Un grand bal animé par Gilles ROBERT "Casino Stars" clôturera cette journée de festivités.

Le Comité des fêtes remercie d'avance tous les bénévoles qui participeront au bon déroulement de la Fête.



ST ANDRÉ DES EAUX

HISTOIRE

162

ARRONDISSEMENT DE DINAN,

CANTON D'ÉVRAN.

163

Extrait du document
de B. JOLLIVET
"Côtes-du-Nord"
"histoire et géogra-
phie. Toutes les
Villes et Communes du
Département"
1854

COMMUNE

DE ST-ANDRÉ-DES-EAUX.

Formée des villages

Penhouel, la Lindais, les Hautes et les Basses-Mères, la Haute et la Basse-Milière, le Besso, la Ville-Èven, etc.

Elle est limitée, au nord par Trévron, Évrans; à l'est par St-Judoce; au sud par le Quiou, Saint-Juvat; à l'ouest par Plumaudan. — Sa population est de 454 habitants, et sa superficie de 523 hectares 54 ares. C'est, après le Quiou, la commune la moins étendue du canton, mais sous le rapport de la population elle passe avant Tréfumel; elle est la dernière sous le rapport du revenu. — Elle renferme 174 maisons. — Son revenu cadastral est de 7,647 f.

91 c., et son revenu vrai de 22,943 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Sablon calcaire, connu sous le nom de *sablon de Saint-Juvat*. Il est surtout propre à l'amendement des sols argileux. On trouve dans ce sablon, dit Ogée, des coquilles entières, particulièrement des coeurs, des cônes, des tellines, des peignes, des dents de poissons, du corail blanc, des madrepores, des gallets et des vermissaux tubulaires (V. Saint-Juvat).

Le territoire de cette commune est généralement bas et humide. Il est baigné par les eaux de la Rance et du Linnen, et se fait remarquer par ses belles prairies. Une d'elles, dite de Béneuc, mesure une étendue de plus de 100 hectares. — Les arbres à fruit y réussissent bien et s'y montrent en assez grande quantité.

LE BOURG est situé à 3 kil. S. d'Évrans, son bureau de poste, à 11 kil. S. de Dinan et à 73 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc. La dernière partie de son nom rappelle l'état de son sol, et en même temps empêche de le confondre avec Saint-André-de-Beuvron.

Monuments.

L'ÉGLISE est petite, mais elle doit plaire aux antiquaires, car l'âge a noirci ses murailles, effacé ses inscriptions et mutilé son pauvre corps, fait de deux pièces aujourd'hui. La partie la plus ancienne est percée de fenêtres à plein-cintre, très larges à l'intérieur et se rétrécissant considérablement au dehors. Cette partie doit être du treizième siècle. L'autre a une date certaine: son porche gothique porte, à droite et à gauche, deux inscriptions taillées dans la pierre. Celle de droite est illisible; sur celle de gauche on lit, « mil iiii ecce ix ix (1418), ce chap a este fet neuf »

La Chapelle du BESSO est un monument qui remonte à l'époque de la transition. Elle rapportait un revenu de 40 liv., et celle de Saint-René, dans la même paroisse, un revenu annuel de 20 livres.

Le Château du Besso était situé de l'autre côté de la Rance. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. — C'était, dit-on, une ancienne Templierie, opinion que ne peut que confirmer le résultat de nos recher-

ches sur la famille du Besso (V. plus bas). La terre du Besso appartenait, avant la révolution, à Robert de Beaumanoir, qui la tenait de Tiennette, vicomtesse du Besso, sa femme. Robert était le second fils de Jean III de Beaumanoir, frère du héros des Trente.

Les anciens seigneurs de ce château ont figuré dans l'histoire. En 1378, Olivier du Besso, écuyer, fit sa montre à Dinan. Il avait avec lui un chevalier et 14 écuyers.

En 1495, le 20 janvier, un sieur du Besso subit une diminution de 40 livres dans ses gages, pour contribuer à la conquête du royaume de Naples.

Charles, vicomte du Besso, marié à Isabeau de Basson, eut un fils qui fut chevalier de Malte et porta le nom de frère Jean de Beaumanoir. Ce dernier fut tué au siège de Malte en 1565. Avec lui périrent 120 chevaliers et 9,000 hommes des troupes qui défendaient l'île. Malte ne fut pas pris. Cent mille Mahométans, arrivés le 18 juillet devant cette place, furent obligés de se retirer le 13 septembre, après de nombreux et inutiles assauts, où ils laissèrent beaucoup de monde. Les infidèles montaient 193 navires.

Frère Jean de Beaumanoir est né au château du Besso.

L'ancienne paroisse du Besso dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était à l'alternative, c'est-à-dire, présentée par le pape et par l'évêque chacun en leurs mois. Elle donnait un revenu de 300 livres.

NOMS DES PRETRES

NES A

SAINT ANDRE DES EAUX

PLANCHETTE Laurent Mort à ST ANDRE DES EAUX le 12 Septembre 1648 80 ans
PLANCHETTE Guillaume Mort à ST ANDRE DES EAUX le 2 Février 1653 74 ans
BOULARD Mathurin Qui a été subcuré
GALLEE Laurent Né le 23 Février 1605 Mort à ST ANDRE DES EAUX le
26 Février 1654
LAMOUCHE François Né au Placis le 5 Mars 1608 prêtre de la paroisse de
Toussaint à RENNES
GUY Allain Né le 27 Septembre 1612
LOUVEL Gilles Mort vicaire à ST THUAL le 2 Mars 1717 30 ans
DROLE Pierre qui signe prêtre de la paroisse
EGAULT Julien Né le 21 Mars 1752 Mort recteur de ST ANDRE DES EAUX
en 1821
HAMON Maurice qui a été subcuré
HAMON Gilles Né le 13 Aout 1654 Mort Recteur de ST ANDRE en 1733
AMELOT Casimir né le 4 Janvier 1788 Mort à ST ANDRE le 2.12.1868
MENAGE François né le 13 Mars 1790 Mort Recteur de ST JULIEN LE
6 Avril 1854
PHILOUX Théophile né le 23 Avril 1852 Vicaire à NEVERS 1896 où il est
décédé le 12 Janvier 1903
REBOURS Marie-Ange né le 2 décembre 1865 Vicaire à la Charité 1891 Curé
de CHOUGNY
BRIAND Joseph né le 26 Février 1868 Vicaire à PLEDELIAC 1898 à
PLENEE JUGON
BERTREUX Henri né en 1887 Curé de FONTEN LE PESNEL Diocèse de BAGNEUX
GOMBERT Victor né le 31 Décembre 1896 Ordonné en 1932 Curé de ST
SOUPPLET Diocèse de MEAUX

NOMS DES SAINT ANDRE DEPUIS

RUAULT Ollivier		1582-1597	
BENIC		1597-1601	
DELESPINE Geffroy		1601-1605	
GUYON Julien		1605-1606	il signé subcuré
PLANCHETTE Laurent	ST ANDRE DES EAUX	1606-1622	Mort à ST ANDRE le 12 Juillet 1648 à 80 ans
BOULARD Mathurin	ST ANDRE DES EAUX	1610-1622	Subcuré
ROLLAND Jean		1622-1630	Subcuré Mort à ST ANDRE le 26.2.1654 à 49 ans
GALLÉE Laurent	ST ANDRE DES EAUX	1630-1630	
BIHERON Julien		1630-1642	
HAMON Maurice	ST ANDRE DES EAUX	1642-1644	Subcuré
REGNAULT Noël		1644-1685	
HAMON Gilles	ST ANDRE DES EAUX	1685-1733	Mort dans le mois d'a- vril à 79 ans
DUFRESNE DE PREPETIT Pierre		1733-1763	Démisionnaire mort en 1766
GUERIN René	DINAN	1763-1784	Mort le 21 Avril
BRIAND Joseph	BOBITAL	1784-1791	Mort le 30 Janvier
EGAULT Julien	ST ANDRE DES EAUX	1791-1792	
Pendant la révolution MM. Julien EGAULT et Gilles TURMEL chapelain de Fondebond exercent en cachette le ST MINISTÈRE. M. TURMEL EST Mort au Presbytère de ST ANDRE le 3 Avril 1801 à 71 Ans. M. EGAULT Après la révolution redevient recteur.			
EGAULT Julien	ST ANDRE DES EAUX	1804-1821	Mort le 6 Mai à 69 ans
LECLERC Dominique	ST JUVAT	1821-1827	Transféré à CALORGUEN Mort Recteur de PLUMAUDAN en 1864

RECTEURS DE DES EAUX

1582

FLEURY Jean	BROONS	1827-1831	Transféré à Yvignac où il est mort le 25.4.1842
LEVAVASSEUR Louis-M.	PLOUBALAY	1831-1836	Transféré à LEHON ,Mort à CREHEN, Démissionnaire en 1858
DENOUAL Joseph	PLOUASNE	1836-1850	Démissionnaire,mort à Le Quiou en 1852
GUILLOUAYE Mathurin	La Chapelle du LOUP	1850-1856	Mort le 7 Avril à 55 ans
HIREL Toussaint	PLEMY	1856-1859	Transféré à PLEVENON Mort à MONCONTOUR Démissionnaire
DUPAS Joseph	QUEVERT	1860-1861	Mort le 2 Septembre
ROUXEL François	MATIGNON	1861-1864	Transféré à CREHEN le 5 Février
DUTERTRE Louis	La LANDEC	1864-1885	Mort le 16 juin à 66 ans
BOURDON François	DINAN	1885-1888	Transféré à ST JACUT DU Mené. Mort recteur de BOURSEUL
DURAND Hippolyte	PLEHEREL	1888-1908	Démissionnaire en 1908 Mort le 21.01.1910 Enterré dans l'Eglise
PINAULT Marie-Désiré	SAINT-JUDOCE	1905-1912	Coadjuteur puis recteur Mort
MELEARD Jean-Louis	DINAN	1912-1935	Mort le 10.02.1935 Enterré dans le cimetière
BOURSEUL François	SAINT CAST	1935-1958	Décédé à CREHEN le 6 Novembre 1958

EXTRAIT DU REGISTRE PAROISSIAL DE 1709

Ci-contre : original du registre paroissial de 1709

Ci-dessous : la traduction.

La neige commença le 1er janvier 1709, qui fit périr toutes les légumes et herbes à pot, les plus habiles jardiniers ayant abattu leurs choux à terre et couvert de paille en vendaient la coupel 8 à 9 sols. les vignes, les figuiers, oliviers, merisiers, lauriers, coignetiers, châtaigniers, pruniers, plusieurs pommiers poiriers, chênes, périrent même les buis. La plus grande partie des brebis moururent. Tous les blés en France et de provinces voisines périrent à l'exception de la Normandie et Bretagne ou ils ne périrent pas entièrement. Toutes les Vignes moururent et le vin 50 écus la barrique, de sorte que le cidre vaut 50 livres la pipe, le froment 9 livres le boisseau, la paumelle 6 à 7 livres, l'avoine 1écu en cette année 1710. Le Roy a fait lever 70 Milles sacs de froments, seigle et orge, le sac pesant 220 livres que les pauvres gens ont acheté 9 livres le boisseau, Le Roy a remboursé, le froment à 2 Sols (toutes les ronces, buis, houx abricotiers, moururent) Le Roy à payé les blés, froments et seigle le 23 Mars 1710 Les pommes valent aujourd'hui 9 septembre 1710, 13 livres la barrique, le cidre 9 à 10 livres la pipe, le vin 100 livres la barrique.

St-André-des-Eaux : **un snack** **sous le préau**

A St-André-des-Eaux, on fait café dans une classe et restaurant sous le préau de l'ancienne école. Le café avait été créé par la commune et confié en gérance à Brigitte Roland. C'est « le Bout d'un verre ». Après avoir vendu le presbytère, la commune a décidé de pousser plus loin la démarche et de réinvestir dans un restaurant. C'est fait, le préau de l'ancienne école a été aménagé en restaurant, (50 places) et la gérance est toujours confiée à Brigitte Roland.

St-André-des-Eaux : **crêpes** **au presbytère**

Jean-Pierre Mousquay vient d'ouvrir une crêperie dans l'ancien presbytère de St-André-des-Eaux. Ce restaurateur de tableaux vient d'Agen, mais il a épousé « une fille » de Tréverien près d'Évran. Ensemble, ils ont aménagé la crêperie qui est la seule de St-André.